

Affichage libre

L'affichage libre est encadré par les dispositions du Code de l'environnement. L'affichage libre regroupe l'affichage d'opinion ainsi que la publicité relative aux activités des associations sans but lucratif.

Découvrez les différents points de la ville possédants des panneaux d'affichages libres.



Il existe d'autres affichages "libres" en ville, sur nos colonnes :

- > 2 colonnes Morris des deux côtés du boulevard Stanislas-Girardin (près du rond point des Bruyères) ;
- > 1 colonne Morris rond point Waldeck-Rousseau.



VILLE DE PETIT-QUEVILLY

Hôtel de ville
Place Henri-Barbusse - BP 202
76141 Petit-Quevilly Cedex
02 35 63 75 00